

L'Udaf 74 offre de nouvelles prestations aux aidants de Haute-Savoie

“Ressources & Vous”, service aux aidants initié et développé par l'Udaf 74 (Union départementale des Associations Familiales) a vocation à soutenir les personnes qui aident un proche malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Depuis son lancement en janvier 2023, cet accompagnement est une bouffée d'air pour les aidants. À leur contact et en concertation avec de nombreuses associations et institutions du territoire, l'Udaf 74 s'engage, cette année encore davantage, avec un dispositif renforcé et ajusté au plus près des réalités du quotidien des aidants. Objectif : répondre à leurs besoins et accompagner au mieux les familles.

Premier bilan très encourageant pour le dispositif “Ressources & Vous”

Une aide utile et nécessaire qui fait la différence

Souvent isolés, mal informés ou en difficulté, les aidants ont besoin d'être soutenus. Ainsi, **l'Udaf 74 a créé “Ressources & Vous”, un dispositif inédit pour ceux qui prennent soin des autres. Son objectif : les sortir de leur isolement et les épauler dans un quotidien trop souvent épuisant, empreint d'obstacles et de contrariétés.**

Cet engagement pris par l'Udaf 74 auprès des familles du département est porteur de solutions et a permis, pour l'année 2023 :

- 102 Appels d'aidants familiaux
- 40 Consultations psychologiques pour les aidants en souffrance, financées par l'Udaf 74
- 31 Orientations d'aidants vers des partenaires spécialisés
- 63 Rencontres partenariales pour sensibiliser aux difficultés des aidants en Haute-Savoie
- 5 Événements, salons et forums auxquels “Ressources & Vous” a participé

Être à l'écoute des aidants permet aussi de repenser l'offre de services sur le territoire pour un accompagnement sur-mesure de leurs besoins. Partenaires spécialisés et professionnels de santé se mobilisent autour de ce dispositif à travers de nouvelles collaborations pour **accueillir, libérer la parole et offrir des lieux de confiance** à l'image des cafés des aidants et des groupes de parole.

Des aidants qui peinent parfois à se reconnaître dans ce rôle

Au travers des échanges et des rencontres, l'Udaf 74 et ses partenaires ont mis en lumière une autre réalité : **les aidants peinent à se reconnaître et à prendre conscience de leur rôle.** Au-delà d'un quotidien réinventé, ce statut particulier leur ouvre pourtant des droits. Et si, pour eux, aider est une nécessité et un devoir, prendre du recul, souffler et être soutenu est nécessaire et vital pour continuer à prendre soin des siens. Et l'Udaf 74 l'a bien compris.

Qu'est-ce qu'un aidant ?

Un aidant est une personne qui prend soin et vient en aide, de manière régulière et fréquente (et à titre non professionnel) d'un proche en perte d'autonomie (famille, voisins, amis...). Soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, prise de rendez-vous médicaux, démarches administratives (...), un aidant est aussi un soutien moral essentiel dans la vie des aidés.

Être aidant est une mission de vie qui mobilise beaucoup de temps, d'énergie et demande vigilance, efforts physiques et psychologiques. Cet engagement s'inscrit dans la durée, sur plusieurs années et parfois même sur toute une vie. Malheureusement, il est à rappeler qu'un tiers des aidants décèdent avant la personne aidée. Alors, pour tenir bon, il est vital que les aidants se fassent accompagner, soutenir et épauler, de manière individualisée car oui, chaque situation est unique et chaque cas est particulier.



“ ”

En 2023, l'Udaf 74 a pris pour engagement de soutenir les aidants familiaux : des femmes et hommes, parfois des enfants, que l'on a trop longtemps ignorés. Ils sont pourtant plus de 130 000 en Haute-Savoie. Grâce à nos échanges et à leur confiance, nous avons compris l'ampleur de leurs besoins dans un quotidien fragilisé par des situations souvent délicates, parfois étouffantes. Nous avons la chance d'être entouré de toute une constellation d'acteurs associatifs et institutionnels, engagés également dans cette cause. Nous conjugons alors nos efforts et nos savoir-faire pour aider les aidants à faire face aux défis auxquels ils sont confrontés. L'Udaf 74 a à cœur d'apporter des solutions concrètes qui permettent à chaque aidant de se sentir soutenu, compris et respecté."

Frédéric Lauferon,
Directeur Général - Udaf 74

À nous
de vous aider

Des prestations renforcées et un contact plus direct encore pour 2024

Pour améliorer encore et toujours la qualité du service rendu aux aidants, l'Udaf 74 a pris le temps de s'interroger, de se rapprocher de ses publics et partenaires, notamment à travers une étude qualitative réalisée en partenariat avec des organismes publics de santé de la région (ORS et IREPS). À l'issue de celle-ci, "Ressources & Vous" évolue, toujours au bénéfice des aidants :

- un nouveau **numéro de téléphone local 04 50 24 36 36** pour rassurer sur la gratuité et la proximité du support : les interlocuteurs sont de vraies personnes connaissant l'ensemble des partenaires du département ;
- une prise en charge financière jusqu'à **10 séances de consultation psychologique** par l'Udaf 74 (au lieu de 5 en 2023) pour une meilleure considération de la souffrance des aidants ;
- l'ouverture de **groupes de parole afin de créer du lien et du soutien entre aidants** pour les sortir de leur isolement.



Écoute attentive
et bienveillante



Soutien
psychologique



Accès aux droits
et au répit



Information
sur les services
utiles



Mise en relation
avec des partenaires
de proximité

Pour un contact de qualité et en toute confidentialité, une professionnelle expérimentée de l'Udaf est joignable par email et par téléphone. En cas d'absence, un simple message suffira pour être rappelé rapidement.

Lundi - Jeudi : 9h-17h / Vendredi : 9h-16h30

04 50 24 36 36

Prix d'un
appel local

aidant@udaf74.fr

À propos de l'Udaf 74

L'Union Départementale des Associations Familiales de Haute-Savoie a été créée le 29 août 1945. C'est une institution reconnue d'utilité publique qui est agréée en qualité d'association de défense des consommateurs, de représentant des usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique, d'association éducative complémentaire de l'enseignement public et en ingénierie sociale, financière et technique pour le logement. Le Code de l'Action Sociale et des Familles définit les missions et les moyens de l'Union Nationale (Unaf) et des Unions Départementales d'Associations Familiales (Udaf). À ce titre, l'Udaf donne son avis aux pouvoirs publics et propose des mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles ; représente officiellement l'ensemble des familles ; gère tout service d'intérêt familial confié par l'État et exerce devant toutes les juridictions.

www.udaf74.fr

Contacts presse

Agence Signature communication

Sophie GOMOT
Attachée de presse
sophie.g@signature-com.com
+33 (0)4 50 11 75 63
+33 (0)7 69 98 33 97

UDAF

Julie SAMPER
Assistante de direction
julie.samper@udaf74.fr
+33 (0)4 50 24 36 22